



**Contreccœur, le mercredi 4 mai 2016** – Pour une cinquième année consécutive, les mairesses et maires des six villes de la MRC de Marguerite-D'Youville s'unissent pour sensibiliser les citoyens à la prévention incendie. Cette année, la campagne vise plus particulièrement la problématique des alarmes non fondées causées par les systèmes d'alarme incendie reliés à des centres de télésurveillance. « C'est une situation qui préoccupe toutes les municipalités et pour laquelle il existe des solutions toutes simples », a déclaré Mme Suzanne Dansereau, préfet de la MRC et mairesse de la Ville de Contreccœur.

En effet, les récentes statistiques démontrent que, sur le territoire de la MRC, depuis les cinq dernières années, le nombre d'alarmes non fondées est passé de 75 % à 84 % et qu'il est en constante progression.

« Les alarmes non fondées accaparent beaucoup de temps aux services de sécurité incendie, en plus de mobiliser inutilement plusieurs ressources et d'accroître les risques d'accidents liés au déploiement des véhicules incendie, a déclaré Mme Dansereau. De plus, les répercussions financières pour les villes sont importantes. Entre 2011 et 2015, on évalue qu'il y a eu plus de 1 200 alarmes non fondées et que celles-ci ont occasionné des coûts de près de 903 000 \$ aux municipalités. »

### **Trop d'alarmes non fondées**

Une alarme non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et causant le déplacement inutile des pompiers.

Selon les statistiques du ministère de la Sécurité publique du Québec :

- plus de neuf alarmes incendie sur dix reçues par les centres de télésurveillance sont non fondées;
- près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses;
- plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière);

- environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, alors que les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

### **Des solutions toutes simples**

L'activation de la fonction de délai de transmission d'une alarme est l'un des meilleurs moyens de réduire les alarmes non fondées.

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsqu'activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Ainsi, si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.

Il existe également d'autres façons de prévenir les alarmes non fondées. Avant de commencer des travaux dans une résidence, vous pouvez aviser votre centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux. Lors de l'installation d'un système d'alarme, assurez-vous de faire placer les détecteurs de fumée loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier. Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier de commande du système de façon à ce qu'il soit facilement repérable advenant le cas où une alarme se déclencherait.

Les citoyens qui souhaitent s'informer davantage sur les différentes astuces pour prévenir les alarmes non fondées peuvent communiquer avec le service incendie de leur municipalité ou encore visiter la section [« prévention incendie »](#) du site Internet de la Sécurité publique du Québec.

### **Activités de sensibilisation**

Tout au long de la saison estivale, les citoyens sont invités à venir rencontrer les pompiers, qui seront présents lors des différents événements de sensibilisation organisés sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, pour en apprendre davantage sur la prévention des alarmes non fondées :

- 21 mai : Grande marche de la famille de Contrecoeur;
- 27 août : Grand Pique-Nique Familial de Saint-Amable;
- 10 septembre : Journée de la famille à Sainte-Julie. À cette occasion, les pompiers dévoileront les résultats du recensement et de la vérification des systèmes d'alarme sur le territoire;
- Mai à novembre : visite à domicile des pompiers pour vérification des détecteurs de fumée, à Verchères.

### **Testez vos connaissances et gagnez**

Que doit-on faire avant d'effectuer des travaux de rénovation à la maison? À quelle fréquence et comment doit-on vérifier le bon état de fonctionnement de son extincteur portatif? Pour avoir réponse à ces questions et obtenir de précieux conseils pour prévenir les incendies, remplissez le [sondage en ligne](#), entre le 4 mai et le 10 septembre 2016. En plus d'en apprendre davantage sur différents aspects de la sécurité incendie, vous courrez la chance de gagner un extincteur de feu portatif, format 5 lb, d'une valeur de 60 \$. Seuls les participants au sondage seront éligibles au tirage.

**Source :**

Suzanne Francoeur  
Directrice générale  
**Municipalité de Calixa-Lavallée**  
450 583-6470

Mélanie Waldhart  
Agente de communication  
**Municipalité de Saint-Amable**  
450 649-3555, poste 230

Pierre-Guy Dallaire  
Directeur, service des communications  
**Ville de Varennes**  
450 652-9888, poste 410

Nadine Lasalle  
Conseillère en communication  
**MRC de Marguerite-D'Youville**  
450 583-3301, poste 236

Josée LaCombe  
Division des communications  
**Ville de Contrecoeur**  
450 587-5901, poste 235

Mélanie Brisson  
Directrice, service des communications  
**Ville de Sainte-Julie**  
450 922-7091

Denise St-Pierre  
Service des communications  
**Municipalité de Verchères**  
450 583-3307